



Réunion du groupe-pays Haïti

Mardi 28 septembre 2021

15h-17h30 en visioconférence

Compte-rendu

Liste des participants

Nom	Prénom	Fonction	Organisme
BELIN	Bruno	Sénateur et Conseiller départemental	Conseil départemental de la Vienne
BERTON	Sylvain	Directeur des Opérations	Agrisud International
BOIRON CANAL	Blodine	Conseillère municipale déléguée au handicap	Ville de Bagneux
BRACESCHI	Ornella	Présidente	Collectif Haïti de France
BRUNET	Chistiane	Vice-présidente déléguée à la Coopération décentralisée	Département de la Savoie
CAKIN	Sainte-Rose	Vice-Président délégué à la coopération régionale décentralisée - Président du groupe-pays Haïti de CUF	Communauté d'agglomération du Pays Nord Martinique
CASTILLO	Rodrigo	Chargé des Relations Internationales	CDA La Rochelle
COURBOIN	Zoé	Chargée de mission	Cités Unies France
DAURE	Sébastien	Attaché de coopération	Ambassade de France en Haïti
DE MARCH	Michel	CM territorial	France Volontaires
DELUSCA	Kenel	Expert climatique	GIEC
DERENNE	Nicolas	Directeur en Haïti	Initiative Développement
DOS SANTOS	Marcos	Attaché territorial	Ville de Nice
DUSSELIER	Maryse	Responsable des Relations Internationales	Département de la Gironde
FAUCON	Isabelle	Chargée de missions	ADEMA
FERRUT	Romain	Chargé de mission	Pays de Savoie Solidaires
FOURNIER	Louise	Rédactrice	MEAE
GIOVETTI	Simone	Chef du Service International, Europe, Crises et réhabilitations	Cités Unies France
GROSCOLAS	Daniel	Directeur	Association La Rochelle Solidarité internationale
HAJAALI	Pascal	COCAC	Ambassade de France en Haïti
HENRIOL	Magali	Responsable du service coopération régionale décentralisée	Communauté d'agglomération du Pays Nord Martinique
HOUBLON	Christine	Conseillère municipale	Ville des Abymes
JACQUOT	Victor	Conseiller prévention Sécurité	Cap Nord Martinique
JEAN-BAPTISTE	Chenet	Directeur	ITECA
LADOUX	Ivan	Stagiaire	Cités Unies France
LANGLADE	Delphine	Chargée de mission	Région Nouvelle-Aquitaine
LE CLEZIO	Carole	Directrice AG et coopération décentralisée	Métropole Rouen Normandie
LEFAUCHEUR	Patrice	Président de l'association	Association ESA Caraïbes, Martinique
LIMAN	Zabbaou	Responsable des Échanges internationaux et de la Coopération décentralisée	Ville de Montreuil
LOMBION	Pierre	Chargé de mission coopération	Passerelles Caraïbes
LONGET	Antoine	Chargé de coopération	Nantes Ville et Métropole
LUDE	Alain	Directeur de cabinet	Mairie de Gourbeyre

MARTIN	Olivier	Conseiller des Affaires étrangères	MEAE / DGM / DAECT
NGUYEN TAN	Kieu	Stagiaire	Cités Unies France
PECRIAUX	Sybil	Conseillère départementale	Conseil départemental de la Vienne
PHILIPPEAUX-SCUTT	Marie-Yolaine	Secrétaire générale / Mairesse de Jacmel	FENAFEMH
RAQUI	Rose	Fondatrice	Think & Do Tank Biodesir
SAINT-NATUS	Jude	Directeur des collectivités territoriales	Ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales en Haïti
SAINT-PIERRE	Elifaite	Coordinateur gouvernance décentralisée du département Sud d'ITECA	ITECA
SAINTE-CROIX	Régine	Présidente	RS Caribbean
SCOLAN	Estelle	Chargée de mission	Conseil régional de Bretagne
STEPHAN	Pauline	Chargée de programmes Haïti et Cambodge	Conseil départemental des Hauts-de-Seine
UFENS	Melly	Chargée d'animation et de coordination	Karib Horizon

Le groupe-pays Haïti de Cités Unies France s'est réuni le mardi 28 septembre 2021 autour d'une table-ronde portant sur l'actualité en Haïti et la présentation du fonds de solidarité « Séisme Haïti 2021 » ouvert à la fin du mois d'août.

L'histoire d'Haïti est marquée par les situations d'urgence ou de désastre conséquentes. Les impacts de ces évènements fragilisent les conditions de vie de la population et intensifient les vulnérabilités économiques, sociales et environnementales du pays. Aujourd'hui, entre insécurité sanitaire, alimentaire et instabilité politique, Haïti se retrouve dans une situation préoccupante et a plus que besoin, du soutien de ses partenaires comme le souligne **Sainte-Rose Cakin**, Président du groupe-pays Haïti et Vice-président chargé de la coopération décentralisée de la Communauté d'agglomération du Pays Nord Martinique.

Table-ronde

Cette table ronde s'est articulée autour d'une série de questions relatives à la situation actuelle en Haïti, et des réponses que peut apporter la coopération décentralisée aux problématiques auxquelles fait face le pays en ce moment.

1. Quelle est la situation institutionnelle en Haïti aujourd'hui ?

Pascal Hajaali, Conseiller de coopération et d'action culturelle, Ambassade de France en Haïti

Alors qu'au moment de sa nomination le Premier Ministre a rencontré des résistances au sein du gouvernement, celui-ci est finalement parvenu à échanger avec les différents groupes politiques et à proposer un calendrier électoral. Il existe une volonté de mettre en place un texte de proposition de sortie de crise malgré la lutte entre les différentes forces politiques pour conserver le pouvoir. Enfin, la présence de gangs aux alentours des axes routiers et des villes, place la population et le gouvernement sous pression, notamment pour acheminer l'aide aux sinistrés du séisme du sud.

2. Comment expliquer la vulnérabilité du territoire haïtien ?

Kénel Delusca, Expert climatique et membre du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)

La vulnérabilité du pays s'explique selon plusieurs facteurs :

- De par sa position géographique, le pays (dans son ensemble) se retrouve exposé aux aléas naturels ainsi que sur la trajectoire majeure des ouragans. Il s'agit d'une situation multirisques pour Haïti puisque ces

phénomènes peuvent avoir lieu en même temps. L'ouragan du 14 août s'est d'ailleurs suivi par un cyclone 72 heures plus tard.

- La capacité de réponse des acteurs du pays (institutionnels et/ou civils) est assez faible, et se retrouve accentuée par le manque de connaissances et de moyens en la matière.

Par conséquent, il apparaît important de favoriser le transfert de technologie et de compétences pour améliorer la capacité de résilience de Haïti, et d'intégrer le prisme climatique dans la recherche de solutions.

3. Quels sont les besoins recensés par la population ? Quelle coordination peut être apportée par la coopération décentralisée ?

Marie-Yolaine Philippeaux Scutt, Secrétaire générale de la Fédération nationale des Femmes Maires d'Haïti (FENAFEMH) et Mairesse principale de la Vallée de Jacmel

La FENAFEMH a pour volonté de participer à la reconstruction physique du pays et psychologique de la population haïtienne, pour cela, elle a élaboré un plan d'action qui repose sur :

- L'aide aux femmes et aux jeunes filles d'Haïti avec un appui économique et financier notamment.
- La mise en œuvre d'un programme de formation psychosociale pour aider les personnes traumatisées, et en particulier les enfants.
- La relocalisation de la population dans des villages au sein desquels se trouvent des services publics tels que des écoles, des centres de santé ou encore des espaces de loisirs.

Chenet Jean-Baptiste, Directeur de l'Institut de technologie et d'animation (ITECA) et **Elifaite Saint-Pierre**, Coordinateur gouvernance décentralisée du département Sud d'ITECA

ITECA est une organisation non-gouvernementale qui participe au développement rural à Haïti par la mise en œuvre de projets dans les domaines technique, organisationnel ou encore écologique.

En partenariat avec la Direction Départementale de la Protection Civile du Sud et avec le soutien financier de l'Ambassade de France en Haïti et de l'Agence Française de Développement (AFD), ITECA a mis en place quatre Comités Locaux de Protection Civile (CLPC) dans 4 sections communales (2 dans la commune des Cayes, 1 à Cavaillon et 1 à Maniche). Ces Comités existent également à l'échelle départementale. Ils ont pour objectif de renforcer les capacités organisationnelles et techniques des structures de la Protection Civile en impliquant les autorités publiques et les organisations à chaque niveau administratif, et permettre ainsi la réduction de la vulnérabilité des zones rurales et urbaines face aux aléas naturels en développant une meilleure connaissance des risques. Pour soutenir les Comités dans leurs actions d'urgence, il faut l'activation des Centres d'Opération d'Urgence (COU) à différents échelons Départemental/Communal/National. Ces structures sont appelées à intervenir en premier lieu dans la coordination et la gestion de l'urgence.

On observe, toutefois, que les CLPC ont très peu de marge de manœuvre en raison d'une faible capacité de mobilisation tant humaine que matérielle, c'est pourquoi il est nécessaire de renforcer cette capacité ainsi que la gouvernance institutionnelle pour permettre une meilleure coordination entre les acteurs.

Actions d'ITECA à la suite du séisme :

Une heure après le tremblement de terre du samedi 14 août 2021, l'équipe de terrain de l'ITECA s'est rendue au local de la Direction Départementale de la Protection Civile pour intégrer le Centre d'Opération d'Urgence qui était déjà activé. À cette phase, notre appui a été de renforcer les moyens logistiques déployés pour secourir certaines victimes. Pendant près d'un mois nous avons contribué à la collecte et au traitement de données pour alimenter les structures de communication de la Protection Civile départementale. L'ITECA a également accompagné les CLPC et les autorités locales dans l'assistance à plus de 500 victimes du séisme dans des sections communales de quatre communes d'intervention au cours de la première phase de la réponse d'urgence. Une seconde phase est en cours sur le terrain.

→ Pour consulter le compte-rendu de la réunion technique du groupe-pays Haïti le 6 octobre 2020 au cours de laquelle Jean-Pierre Moïse était intervenu : <https://cites-unies-france.org/Compte-rendu-de-la-reunion-technique-du-groupe-pays-Haiti-October-2020>

Présentation du Fonds de solidarité « Séisme Haïti 2021 »

Par Simone Giovetti, Chef du Service International, Europe, Crises et réhabilitations de CUF

Lorsqu'un territoire est en crise, Cités Unies France lance un appel aux dons, à la demande de ses membres et de ses partenaires, auprès des collectivités pour aider le territoire concerné. Après avoir identifié les besoins des collectivités affectées par la crise, CUF et le Comité des donateurs élaborent et valident un plan de travail relatif à l'utilisation du fonds. La coordination entre la volonté des collectivités territoriales, CUF et le Comité des donateurs est importante dans la co-construction de la réponse apportée aux collectivités affectées par la crise.

Tout comme les trois précédents fonds de solidarité destinés à Haïti, les actions qui seront proposées viseront à accompagner la résilience des villes concernées, notamment en renforçant les compétences à l'échelle locale. Ce fonds devrait permettre d'agir aux côtés des partenaires de Cités Unies France et des collectivités haïtiennes dans la mise en œuvre d'une action en aval de l'urgence humanitaire, et complémentaire de l'aide internationale qui relève de la compétence des États.

- Vidéo de présentation de l'outil Fonds de solidarité : <https://cites-unies-france.org/Fonds-de-solidarite-de-Cites-Unies-France>
- Informations sur le Fonds de solidarité « Séisme Haïti 2021 » : <https://cites-unies-france.org/Lancement-du-fonds-de-solidarite-seisme-Haiti-2021>

Échanges et pistes de réflexion

Antoine Longet, Chargé de Coopérations décentralisées, Nantes Ville et Métropole :

La Ville de Nantes, Nantes Métropole ainsi que la Région Bretagne accompagnent depuis 10 ans l'Association des Maires de la Grand'Anse (AMAGA) sur son développement de la gouvernance et sa structuration. C'est une association reconnue par l'État au service de la mise en œuvre d'actions significatives dans le département de la Grand'Anse¹.

Christiane Brunet, Vice-présidente déléguée à la Coopération décentralisée du Département de la Savoie

Le Département de la Savoie entretient des relations de coopération avec Haïti depuis 30 ans et bénéficie d'une expérience dans la création et la mise en place de Comité Locaux et Communaux de Protection Civile. Cette expérience devrait être mise au service des collectivités haïtiennes, c'est pourquoi il semble nécessaire de partager les connaissances des collectivités françaises en matière de gestion et prévention des risques et de coordonner les actions avec Haïti.

¹ Cf. Annexe 1 : Coopération entre l'AMAGA et Nantes Ville et Métropole en coordination avec la Région Bretagne

Rodrigo Castillo, Chargé des Relations internationales pour la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, et **Daniel Groscolas**, Directeur de l'association La Rochelle solidarité internationale

L'association La Rochelle solidarité internationale coopère depuis longtemps avec Haïti, essentiellement avec Port-au-Prince. De fait, elle bénéficie d'une longue expérience de terrain et a pu mener de nombreux projets telle que la formation de volontaires sur place ou la scolarisation de 6000 enfants. Cependant, la coopération se heurte à de nombreuses difficultés en raison, notamment, de la crise institutionnelle qui subsiste. Néanmoins, peu de temps après le séisme, l'association a réussi à faire partir un camion d'aide alimentaire en Haïti manifestant ainsi sa solidarité.

Jude Saint-Natus, Directeur des collectivités territoriales du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales en Haïti, et **Nicolas Derenne**, Directeur pays Haïti d'Initiative Développement

Un fonds d'investissement et de développement local a été mis en place à destination des municipalités et des acteurs de la société civile dans les départements de la Grand 'Anse, du Sud, et Sud-Est. Ce fonds réglementé par un code de financement est dédié aux projets relatifs à la gestion de risques, à la construction et l'aménagement du territoire, ou encore la gestion des équipements municipaux.

Pistes de réflexion

- Mobilisation des collectivités territoriales autour de la résilience des populations notamment au niveau socio-économique.
- Comment informer et éduquer les populations aux risques auxquels elles sont confrontées aujourd'hui et demain ?
- Comment penser la reconstruction des habitations et des autres bâtiments ? (Gestion, aménagement et contrôles des bâtis, transformation des écoles en centre d'hébergement)
- Partager l'expérience des collectivités françaises dans le domaine de la gestion des risques avec les collectivités haïtiennes.
→ *Le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes et le Conseil Départemental de la Loire-Atlantique ont tous les deux reçus le label EXPE-CT pour leur expertise dans les domaines de la prévention, la sécurité et les risques.*
- La question de la protection civile peut être ajoutée de manière transversale aux projets de coopération décentralisée en cours.
- Importance de la mise en relation des acteurs de la société civile locale et de la population avec les collectivités territoriales et leurs partenaires pour développer de bonnes pratiques.
- Coordination des actions de la phase de réhabilitation entre collectivités pour un plus fort impact.

Conclusion

Au regard des effets des changements climatiques et de l'intensification des aléas naturels, il semble important de comprendre les enjeux relatifs aux risques de catastrophe pour permettre aux collectivités territoriales et à la population haïtienne d'être plus résiliente.

Prévention et anticipation sont les termes clés de la réunion du groupe-pays Haïti : en effet, les différents échanges ont permis de montrer que les transferts de compétences et de technologies, ainsi que la mutualisation des expériences sont d'importants leviers d'actions pour appuyer le processus renforcement des capacités des collectivités locales en Haïti.

Prochains rendez-vous :

- Mardi 19 octobre : Journée portes-ouvertes de la coopération décentralisée France-Amérique latine-Caraïbes, à Bordeaux (réservée aux collectivités territoriales, leurs partenaires et les institutions partenaires de Cités Unies France)
- Date à définir (début novembre) : Réunion du Comité des donateurs en visioconférence

ANNEXE 1

Coopération entre l'Association des Maires de la Grand' Anse (AMAGA, Haïti) et Nantes Ville et Métropole en coordination avec la Région Bretagne

Contexte pays et département

La République d'Haïti est un État particulièrement fragile : face à la récurrence des catastrophes climatiques, aggravées par l'urbanisation chaotique et la déforestation, des difficultés institutionnelles (corruption de l'État, faiblesse des autorités locales, report d'élections) et des carences économiques et sociales, il peine à mener un développement autonome. Il en résulte une forte émigration, des inégalités importantes et le poids trop faible des collectivités locales dans le développement.

La dégradation des conditions économiques du pays (inflation à 20 % et dépréciation de la gourde) ainsi que les troubles politiques, ont fortement impacté la sécurité alimentaire d'Haïti, pays très exposé aux catastrophes naturelles, notamment à cause de sa topographie (nombreux bassins versants et zones inondables) et d'un environnement dégradé (moins de 2 % de couverture forestière). L'ONU estime que près d'un tiers de la population a eu besoin d'une aide alimentaire d'urgence en 2020 (source : MEAE).

Le département de la Grand' Anse au sud-ouest d'Haïti, récemment désenclavé, est constitué de quatorze Communes qui peinent à répondre individuellement aux problèmes qu'elles rencontrent. Embryon d'intercommunalité, l'AMAGA (Association des Maires de la Grand' Anse) tente de se projeter sur le long terme tout en répondant aux urgences sanitaires. En effet, la déforestation (fabrication de charbon pour la capitale) et le manque de services urbains exposent cette région côtière aux inondations et aux épidémies. L'économie repose sur le secteur agricole, via des coopératives de petits exploitants qui recherchent des moyens de conserver et de diffuser leur production. Le tourisme durable est peu développé, en raison des difficultés sanitaires, des infrastructures insuffisantes et de l'instabilité politique. La vie culturelle, notamment la littérature, est très présente en Grand'Anse. Les aspects sociaux (santé, éducation, ...) sont inégalement répartis sur le territoire et entre les habitants.

Historique de la coopération

Suite au tremblement de terre de janvier 2010 qui a ravagé Port-au-Prince, le Président de l'Association des Maires de la Grand'Anse, M.Jean-Claude Figolé, est venu plaider en France pour obtenir un soutien complémentaire à celui qui se dessinait, orchestré par les ONG, financé par les États et centré sur la capitale. Ses principes étaient les suivants :

- ne pas se focaliser uniquement sur la reconstruction de la capitale mais renforcer également le développement durable des provinces haïtiennes : en effet, celles-ci accueillent de nombreux réfugiés qu'il s'agissait de fixer afin de mieux répartir la population à long terme sur le territoire haïtien ;
- agir sur une liste de domaines prioritaires définis par les élus des 12 Communes(aujourd'hui 14) de ce département (agriculture et pêche, santé mère-enfant, eau et assainissement, notamment) ;
- soutenir les Communes afin qu'elles réalisent elles-mêmes leurs projets, plutôt que de les maintenir en observatrices impuissantes de programmes conçus et menés par des ONG en réponse aux cahiers des charges des bailleurs internationaux. Ceci afin d'améliorer la pertinence et la pérennité des actions et de renforcer la gouvernance locale.

Plusieurs institutions du Grand Ouest français se sont alors mobilisées en réponse à cet appel. Organisées en coordination, elles se sont réparties les champs d'action proposés par l'AMAGA : Région Bretagne (agriculture), département des Côtes d'Armor (agriculture et écotourisme), Nantes Métropole puis Lannion Trégor Communauté (eau / assainissement), Ville de Nantes (santé mère-enfant), lycée d'Etel (pêche), Cités Unies France (éducation). Elles ont aussi coopéré en commun pour soutenir l'essor de l'AMAGA en tant que structure intercommunale, afin qu'elle puisse élaborer et mener à bien des actions d'intérêt départemental et devenir une interlocutrice respectée des ONG et des services déconcentrés de l'État haïtien.

Avec l'AMAGA, la coordination a monté plusieurs projets pour lesquels elle a obtenu des financements externes :

- programme agricole (Région Bretagne, et jusqu'en 2015 CD22), adossé à un projet européen obtenu par l'AMAGA sur le développement de la filière cacao – cofinancement MEAE ;

- programme DANK (avec Nantes Métropole, Dschang - Cameroun et Kindia - Guinée, 2012-2017) : expérimentations et échanges d'expérience pour le développement de la gouvernance locale des services urbains (eau, assainissement, déchets, risques naturels) – cofinancement MEAE ;
- projet eau / assainissement à l'Anse d'Hainault (avec Nantes Métropole et Lannion Trégor Communauté, 2014 -2017) : création d'infrastructures d'eau potable et d'assainissement gérées par la Commune – Cofinancement Agence de l'eau Loire-Bretagne et dotations de l'ONG Food for the Pools ;
- projet santé mère enfant (Ville, CHU de Nantes et Hôpital de Jérémie avec les ONG GSF et Action Santé Femmes, 2012-2014) : rénovation et montée en qualité pérenne des services gynécologiques et obstétriques de l'hôpital de référence de la Grand'Anse. En 2014, un projet de grande ampleur (Ti Mama) a été confié à des ONG par le ministère haïtien de la santé et l'Agence Française de Développement. La coopération s'est alors attachée à ce que la voix des structures locales soit entendue dans sa mise en œuvre, via le recrutement d'un chargé de mission dédié ;
- acquisition d'un siège social en 2014 pour l'AMAGA (CD22, Ville de Nantes et Nantes Métropole) cofinancé par le CD44 ;
- structuration de l'AMAGA, formation de ses élus et personnels et temps fort sur Haïti à Nantes (2017-2019), cofinancées par le MEAE et l'AIMF. Un projet de formation pour les personnels et les exécutifs devait dans ce cadre être mené sur financement de l'AIMF, mais n'a pas pu être complètement réalisé.

En avril 2021, l'AMAGA a déposé auprès du SCAC de l'Ambassade de France en Haïti un projet sur la promotion féminine et la prévention des violences de genre.

A l'heure actuelle, l'activité de l'AMAGA se répartit entre le projet agricole mené avec la Région Bretagne, l'évaluation des projets menés sur l'eau et l'assainissement, la contribution aux programmes d'envergure menés par le gouvernement ou par des organismes internationaux, et l'élaboration concertée de projets pour lesquels elle recherche des financements.

Suite au séisme du 14 août, l'AMAGA s'investit dans les travaux de la Direction Générale de la Protection Civile (dont les maires sont les référents locaux) et participe au diagnostic des besoins auprès des ministères concernés.

Difficultés rencontrées

- Des catastrophes naturelles récurrentes, aggravées par une faible organisation du territoire (séismes de 2010 et de 2021, cyclone Matthew en 2016).
- La faiblesse des Communes : 3 élus par Commune quelle que soit sa taille ; absence de fonction publique, effectifs municipaux restreints, peu formés et mal rémunérés. Les ressources des Communes rendent difficile le financement de l'AMAGA par leurs seules ressources et l'évolution de la décentralisation se fait attendre. A deux reprises, le mandat des élus locaux ayant expiré, ceux-ci ont été remplacés par des agents exécutifs intérimaires nommés par l'État.
- Une centralisation prégnante, parfois peu attentive à l'expression des autorités locales. L'État haïtien peine à asseoir sa légitimité, à organiser et à déléguer localement les services aux habitants.
- L'omniprésence des ONG, sur des programmes internationaux impliquant parfois peu les autorités locales, et dont les salaires et les dons nuisent souvent à l'écosystème économique local (difficulté pour les communes de recruter les meilleurs candidats, concurrence des dons avec les productions locales).

Résultats obtenus

Malgré ces difficultés, l'AMAGA perdure et a acquis une certaine reconnaissance dans la Grand' Anse :

- Elle est le principal espace de concertation entre les Communes de la Grand' anse ;
- Elle contribue efficacement aux actions d'urgence (mise en place de systèmes de filtration d'eau suite au cyclone Matthew, actions en réponse à l'épidémie de Covid-19, diagnostic partagé des besoins suite au séisme du 14 août) et elle est reconnue par les autorités nationales pour sa connaissance du territoire et sa réactivité ;
- La Commune d'Anse d'Hainault est pionnière dans la gestion municipale d'équipements d'eau potable (évaluation après trois ans en cours), et les autres communes souhaitent s'inspirer de cette expérience ;
- Une solution d'assainissement adaptée aux zones sableuses ou rocheuses est expérimentée dans 4 Communes (évaluation en cours) ;

- Elle soutient le développement d'une agriculture durable, rémunératrice et organisée en coopératives (le cacao criollo, très prisé à l'exportation, permet de maintenir le couvert forestier) : renforcement de coopératives cacaoyères, obtention en 2015 du droit d'exportation directe du produit et analyse de sa qualité, amorce de circuits économiques courts avec quelques chocolatiers du grand ouest français (Choc'Hola à Nantes notamment).
- L'équipe de l'AMAGA (10 personnes environ) regroupe un nouveau coordinateur (recruté en octobre 2020), des personnels administratifs et des techniciens et animateurs dans les domaines de l'agriculture, de l'eau, de l'assainissement et de la santé;
- La coopération avec l'AMAGA a permis à Nantes d'élaborer une méthode pour mener des actions en direct avec leurs Villes partenaires, sans recours à un intermédiaire associatif. Les partenariats techniques avec des tiers restent souhaitables et pratiqués mais répondent maintenant à la maîtrise d'ouvrage des autorités locales ;
- Le temps fort de 2018 à Nantes a contribué à réseauter les acteurs de la région nantaise et de partager avec le public les enjeux de ce territoire, fortement lié à Nantes par l'héritage négrier, et les efforts déployés par ses habitants pour y répondre ;
- Enfin, la coopération avec l'AMAGA, à contre-pied de l'aide d'urgence et d'ingérence, souligne l'importance et le nécessaire respect des autorités locales pour atteindre les Objectifs de Développement Durable.

Perspectives

- La poursuite du soutien à la structuration de l'AMAGA, conjoint avec la Région Bretagne :

« L'objectif de ce programme est de donner les moyens à l'AMAGA de contribuer à la montée en puissance et à la reconnaissance des autorités locales de la Grand' Anse, au bénéfice de ses habitants. Il permet également aux collectivités françaises de cette coopération de partager les réalités et l'évolution de leur partenaire avec leurs territoires.

Ce projet comporte quatre actions :

- *maintenir et consolider les moyens de fonctionnement de l'AMAGA (coordinateur-rice, administratrice, animateurs eau, chargé de mission santé, personnels et moyens d'entretien notamment) ;*
- *élaborer des stratégies de développement à l'échelle de la Grand' Anse, en s'appuyant sur l'expertise de terrain des techniciens et animateurs dans les domaines de l'agroforesterie durable, de la santé, de l'eau et du climat ;*
- *soutenir les Communes de la Grand' Anse dans la mise en œuvre de projets sur leur territoire, en rédigeant des dossiers de projet finançables par des tiers et en assurant un suivi exigeant des actions menées dans la Grand' Anse ;*
- *assurer un pilotage du programme conjoint entre l'AMAGA et les collectivités de Bretagne / Pays de la Loire. »*

La présence du nouveau coordinateur, M. Nobert François, est l'occasion d'appuyer le développement de la gouvernance de l'AMAGA, l'élaboration de projets concrets et la recherche de cofinancements, y compris pour le fonctionnement de la structure.

Cette action de structuration porte l'objectif de générer ou de participer à des actions dans lesquelles les habitants et leurs représentants locaux seront écoutés et associés.

- La région Bretagne poursuit le programme agricole avec l'AMAGA. Par ailleurs, Nantes Métropole a financé en 2018 un diagnostic par l'association INTI Energies Renouvelables sur le charbonnage et la déforestation, pour lesquels le développement des outils de cuisson économe et les cultures forestières apportent des alternatives. Le soutien à la filière cacao par l'exploration de débouchés complémentaires, ou la recherche d'alternatives à la déforestation pour les habitants, sont des axes potentiels ;
- Le diagnostic des actions antérieures sur l'eau, l'assainissement et les déchets permettra de monter un nouveau projet et de solliciter des soutiens extérieurs, notamment de l'Agence de l'Eau Loire- Bretagne ;
- L'axe santé, objet d'une coopération de la Ville de Nantes de 2012 à 2018, est relancé par les besoins suite au séisme. L'AMAGA et ses partenaires bénéficient d'un chargé de mission référent, de relations privilégiées avec le MSPP et l'hôpital Saint-Antoine de Jérémie et avec le MSPP, et de l'investissement local de l'ONG Action Santé Femmes créée à Nantes ;

- L'Amicale Laïque de Couëron a une relation avec l'une des communes de l'AMAGA (Roseaux, soutien à un espace socioculturel). Ses partenaires (Francas et Solidarité Laïque) ont déposé une demande de soutien pour la mise en place de camps de jeunes, afin de les protéger et qu'ils se reconstruisent après le séisme.
- une forte diaspora haïtienne est présente au Québec. Des échanges tripartites sont engagés pour évaluer la pertinence d'une coopération organisée avec ces deux partenaires de Nantes ;
- Enfin des rencontres ont été organisées en 2018 avec des acteurs économiques (ARMOR / films photovoltaïques ; CSTB / habitations résistantes aux cyclones), sans suites concrètes à ce jour.

Point de situation au 16 août 2021

La situation s'est très fortement dégradée en Haïti ces derniers mois :

- forte augmentation de l'insécurité en raison de la puissance de gangs armée (par exemple à Martissant, sur la route reliant port-au-Prince à la Grand'Anse ;
- assassinat le 7 juillet du président en exercice Jovenel Moïse, très contesté, et son remplacement problématique par Ariel Henry en attendant les élections présidentielles repoussées à novembre pour l'instant ;
- tremblement de terre dans le sud de l'île le 14 août 2021, qui a causé de nombreux morts et d'importants dégâts dans la Grand'Anse (particulièrement à Beaumont, Pestel, Jérémie, les Cayemites, Roseaux Chambellan et Corail) ;
- arrivée de la saison cyclonique dans un contexte où les habitations restantes sont fragilisées et le risque de répliques sismiques encore présent.

Actions engagées au 27/9/2021 suite au séisme et à la tempête tropicale (sous réserve d'approbation par les instances municipales et métropolitaines en octobre 2021) :

- Prorogation en 2022 des conventions de structuration de l'AMAGA
- Partenariat entre l'AMAGA, Nantes V&M, l'AIMF, la Ville de Montréal et l'ONG Coordination Santé Internationale (CSI) => Sous réserve de financement par le gouvernement québécois, il a pour objet de collecter, d'acheminer et de distribuer des matériels et des consommables médicaux pour les structures de santé de la Grand'Anse. L'AMAGA, sous coordination du ministère de la Santé, a procédé au recensement des besoins et se chargera des étapes haïtiennes du projet si celui-ci est retenu.
- Financement via l'AMAGA d'actions de post-urgence par Nantes V&M : Les actions sont en cours de définition 30 000 € sur des questions d'accès à l'eau et à l'assainissement (NM) et 25 000 € sur des questions santé, relèvement agricole et autres (VdN). Il est recherché des synergies avec d'autres actions de post-urgence menées par des tiers tels que Cités Unies France.
- Soutien envisagé à Solidarité Laïque, dont l'Amicale Laïque de Couëron est membre et partenaire de la Commune grandanselaise de Roseaux (camps d'urgence organisés en septembre, avec un soutien psychosocial aux jeunes recueillis, à leurs familles et aux enseignants)
- Organisation de la remise en relation des organismes de la région nantaise engagés auprès de la Grand'Anse et d'Haïti
- Concertation avec des structures faïtières (Cités Unies France, Pays de la Loire Coopération, Collectif Haïti de France) et avec la Région Bretagne pour rechercher la complémentarité des actions de chacun.